

Avis d'appel public à la concurrence :

Étude préalable au programme de maîtrise de ruissellements et des coulées de boue sur le sous bassin de l'Avelon sur le territoire de la CC du Pays de Bray

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

- SYNDICAT DES INTERCOMMUNALITES DE LA VALLEE DU THERAIN
- MAIRIE DE ROCHY CONDE
- 60 510 ROCHY CONDE

POUVOIR ADJUDICATEUR :

- MONSIEUR LE PRESIDENT DU SIVT – VANDE BURIE JEAN LOUIS

2. Objet du marché :

Le marché a pour objet : De confier au prestataire une Étude préalable au programme de maîtrise de ruissellements et des coulées de boue sur le sous bassin de l'Avelon sur le territoire de la CC du Pays de Bray

3. Caractéristiques du marché :

Les travaux se décomposent en 3 phases fermes détaillés ci-dessous :

- Etat des lieux
- Etude hydraulique et programme d'actions
- Constitution de la DIG

La durée prévisionnelle du marché est de 10 mois maximum

Le chantier devra débuter au mois de janvier 2022.

4. Procédure de passation :

La présente consultation est passée en marché à procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique.

5. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus intéressante, établie selon :

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée sur la base des critères énumérés ci-après, avec leur pondération :

Critère de jugement	Pondération (pts)
Valeur technique et délai de réalisation	50
Prix des prestations	50

Nota : La prise en compte de critères environnementaux est obligatoire.

6. Retrait des pièces du marché :

L'ensemble des pièces du marché sont à télécharger sur le site : www.marches-securises.fr

7. Modalités de remise des offres :

Les offres doivent être remis par voie électronique directement sur la plateforme dédiée à cette consultation :

8. Responsable de l'étude :

Personne à contacter :
MONSIEUR COLLINET : TEL : 07.85.86. 55.68
Mail : d.collinet@sivt-therain.fr

9. Date limite de remise des offres :

Le 15 novembre 2021 à 12h00.